



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
**COMMUNAUTE DE COMMUNES
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU**

Délibérations

Conseil Communautaire

XXXXXXXXXX

Séance du **Jeu**di 27 Mai 2021

Nombre de membres en exercice : 61
Nombre de membres présents : 44
Nombre de membres ayant
donné pouvoir : 12
Nombre de membres excusés : 2
Nombre de membres absents : 3

Date de convocation :
21 mai 2021

Acte rendu exécutoire après visa du
contrôle de légalité le :

E-3 JUIN 2021

et affichage le :
E-3 JUIN 2021

7 - Finances Locales
7.10 - Divers

L'an 2021, le 27 mai à 20h30, le conseil communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni en salle municipale du Vaudeville à Vire, lieu choisi afin de pouvoir respecter les préconisations sanitaires liées à la pandémie de la Covid-19, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER, Président.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers communautaires le 21 mai 2021.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le 21 mai 2021.

M. Corentin GOETHALS a été nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du CGCT applicable à l'EPCI en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

Objet : Créances-Admission en non valeur pour les budgets annexes « TEOM » (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) et « REOM » (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères)

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
CONDE-EN-NORMANDIE					
M. Xavier ANCKAERT	x				
Mme Nathalie BOUILLARD			X : M. Pascal DALIGAULT		
Mme Catherine CAILLY			X : Mme Valérie DESQUESNE		
M. Pascal DALIGAULT	x				
M. Sylvain DELANGE			X : M. Jean-Pierre MOURICE		
Mme Valérie DESQUESNE	x				
M. Jean ELISABETH	x				
Mme Najat LEMERAY			X : M. Xavier ANCKAERT		
LA VILLETTE					
M. Daniel BREARD		X : M. Arnaud BREARD			
PERIGNY					
Mme Jean-Christophe MEUNIER	x				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
PONTECOULANT					
M. Jean-Pierre MOURICE	x				
SAINT-DENIS-DE-MERE					
M. Manuel MACHADO	x				
TERRES-DE-DRUANCE					
M. Jean TURMEL	x				
BEAUMESNIL					
M. Gilles PORQUET	x				
CAMPAGNOLLES					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	x				
LANDELLES-ET-COUPIGNY					
M. Denis JOUAULT	x				
LE MESNIL-ROBERT					
M. Jean-Claude RUAULT	x				
NOUES-DE-SIENNE					
Mme Coraline BRISON- VALOGNES	x				
M. Olivier JEANNEAU	x				
Mme Colette JOUAULT	x				
Mme Bernadette LEROY				x	
M. Georges RAVENEL	x				
PONT-BELLANGER					
M. Christian MARIETTE	x				
SAINT-AUBIN-DES-BOIS					
M. Maurice ANNE			X : M. Denis JOUAULT		
SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU					
Mme Catherine GARNIER	x				
SOULEUVRE-EN-BOCAGE					
Mme Annick ALLAIN	x				
M. Alain DECLOMESNIL	x				
M. Régis DELIQUAIRE	x				
M. Didier DUCHEMIN	x				
M. Marc GUILLAUMIN	x				
M. Francis HERMON	x				
Mme Marie-Line LEVALLOIS	x				
M. Eric MARTIN					x
Mme Natacha MASSIEU				x	
Mme Sandrine SAMSON	x				
Mme Cyndi THOMAS					x

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
VALDALLIERE					
M. Jean-Paul ANGENEAU	x				
Mme Isabelle BACHELOT	x				
M. Frédéric BROGNIART	x				
Mme Caroline CHANU	x				
M. Gilles FAUCON	x				
Mme Brigitte MENNIER				X : M. Gilles FAUCON	
Mme Sabrina SCOLA	x				
VIRE NORMANDIE					
M. Marc ANDREU SABATER	x				
Mme Marie-Noëlle BALLE	x				
Mme Cindy BAUDRON					x
M. Lucien BAZIN	x				
Mme Marie-Ange CORDIER				X : Mme Marie-Noëlle BALLÉ	
M. Serge COUASNON	x				
Mme Nicole DESMOTTES	x				
M. Corentin GOETHALS	x				
Mme Catherine MADELAINE				X : Mme Marie-Odile MOREL	
M. Gilles MALOISEL	x				
M. Pascal MARTIN				X : M. Serge COUASNON	
M. Gérard MARY				X : M. Marc ANDREU SABATER	
Mme Marie-Odile MOREL	x				
Mme Valérie OLLIVIER				X : M. Régis PICOT	
M. Régis PICOT	x				
Mme Jane PIGAULT	x				
Mme Annie ROSSI	x				
M. Guy VELANY			X : M. Corentin GOETHALS		
TOTAL	43	1	12	2	3
Nombre de Membres en exercice			61		
Nombre de conseillers présents			44		
Quorum En raison de la période de crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19, et jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire, le quorum est fixé à un tiers des membres en exercice présents (IV de l'article 6 de la Loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020)			21		
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs*) *En raison de la période de crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19, et jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire, un conseiller peut-être porteur de deux pouvoirs (IV de l'article 6 de la Loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020)			56		

Mme Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

Par courrier en date du 6 avril 2021, Monsieur le responsable du Service de Gestion Comptable de Vire Normandie informait l'Intercom de la Vire au Noireau de créances pour lesquelles le recouvrement n'avait pas abouti, il s'agit de titres de recettes émis aux budgets annexes TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) et REOM (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères),

Budget TEOM

Compte 6541 : Créances admises en non-valeur : il s'agit de 3 titres pour une valeur totale de 56,64 €

Exercice 2019	2 titres	valeur	51,44 €uros	Seuil inférieur aux poursuites
Exercice 2020	1 titre	valeur	5,20 €uros	Seuil inférieur aux poursuites

Budget REOM

Compte 6541 - Créances admises en non-valeur : il s'agit de 17 titres pour une valeur totale de 983 €

Exercice 2014	2 titres	valeur	124,00 €uros	} Poursuites sans effet
Exercice 2015	2 titres	valeur	100,00 €uros	
Exercice 2016	1 titre	valeur	60,00 €uros	
Exercice 2017	5 titres	valeur	270,00 €uros	
Exercice 2018	3 titres	valeur	171,50 €uros	
Exercice 2019	2 titres	valeur	117,50 €uros	
Exercice 2020	2 titres	valeur	140,00 €uros	

Compte 6542 - Créances éteintes : il s'agit de 7 titres pour une valeur totale de 383,00 €

Exercice 2017	4 titres	valeur	210,00 €uros	Clôture pour insuffisance d'actif
Exercice 2018	2 titres	valeur	109,00 €uros	Clôture pour insuffisance d'actif
Exercice 2019	1 titre	valeur	64,00 €uros	Clôture pour insuffisance d'actif

Suivant l'avis favorable du Bureau communautaire réuni le 17 mai 2021, il est demandé au Conseil communautaire de décider l'admission en non valeur de ces produits qui seront annulés par mandats, étant précisés que les crédits nécessaires à ces écritures sont disponibles au chapitre 65.

VOTE

Vote ordinaire à main levée :

Pour : **56** Contre : **0** Abstentions : **0**

Adopté à la majorité Adopté à l'unanimité Non adopté

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits
Au registre suivent les signatures.

Le Président,
M. Marc ANDREU SABATER

